

FAIRE UNE RECHERCHE ? CONSULTEZ LE SITE INTERNET DE LA LDH

→ **www.ldh-france.org**

- Prendre connaissance des dernières campagnes et prises de position de la LDH
- Découvrir les travaux des différents groupes de réflexion de la LDH
- Retrouver la section la plus proche de chez vous parmi les 320 sections locales que compte la LDH

**PRENDRE CONTACT AVEC UN DES SERVICE DE LA LDH ?**

- > Pour le service communication : communication@ldh-france.org
- > Pour le service juridique : juridique@ldh-france.org
- > Pour le service administratif : administration@ldh-france.org
- > Vous ne savez pas quel service contacter, votre mail sera redirigé : ldh@ldh-france.org

**BULLETIN D'ADHÉSION**

- 1) Nom : ..... Prénom : .....  
 2) Nom : ..... Prénom : ..... (si cotisation couple)  
 Adresse : .....  
 CP : ..... Commune : ..... Pays : .....  
 Tél. personnel : ..... Tél. mobile : .....  
 E-mail : .....  
 1) Profession : ..... 2) Profession : .....  
 1) Date de naissance : ...../...../..... 2) Date de naissance : ...../...../.....

Tranche	Revenus mensuels adhérent(s) (1)	Cotisation annuelle	Le prélèvement mensuel de la cotisation est possible. <i>Je cotise dans la tranche N° .....</i>	
1	jusqu'à 500 €	5 €		
2	jusqu'à 1 000 €	20 €	soit	<input type="text"/> €
3	jusqu'à 1 500 €	50 €		
4	jusqu'à 1 750 €	65 €	<u>Je m'abonne à :</u>	
5	jusqu'à 2 250 €	75 €	• <b>Hommes &amp; Libertés</b> : 10€	<input type="text"/> €
6	jusqu'à 2 600 €	85 €	• <b>LDH Info</b> : 5 €	<input type="text"/> €
7	jusqu'à 3 000 €	100 €	<u>Je verse un complément volontaire :</u>	
8	jusqu'à 3 500 €	125 €		<input type="text"/> €
9	au-delà de 3 500 €	185 €	TOTAL	<input type="text"/> €

J'adhère à la LDH, je souscris à ses statuts et m'engage à régler ma cotisation selon l'une des modalités indiquées

à ..... le ..... Signature :

Demandez un bulletin d'adhésion détaillé au 01.56.55.51.00. ou par mail à [adherer@ldh-france.org](mailto:adherer@ldh-france.org)

# Ligue des droits de l'Homme



## DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE DANS LE PAYSAGE POLITIQUE

La Ligue des droits de l'Homme a été créée en 1898, en France, lors de l'affaire Dreyfus. Sa mission première était de défendre un innocent, victime de l'antisémitisme et de la raison d'État. Mais la LDH étend son action à la défense de tout citoyen victime d'une injustice ou d'une atteinte à ses droits.

De la Première guerre mondiale jusqu'aux années 60, la LDH tente par tous les moyens de préserver la paix, de lutter contre le fascisme, de régler les problèmes liés à la décolonisation.

Dans les années 70, la liberté de la contraception et de l'avortement, ainsi que l'abolition de la peine de mort constituent ses principaux combats.

## L'action continue au XXI<sup>ème</sup> siècle

Depuis les années 80 et 90, la LDH milite pour l'abolition des lois restrictives concernant les immigrés, pour la régularisation des étrangers sans papiers et pour le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales. Simultanément, elle définit la citoyenneté sociale, pour lutter contre les nouvelles formes de pauvreté et la précarité sociale. Elle défend le droit au logement et aux soins pour tous.

LDH  
138, rue Marcadet  
75018 Paris  
Tél. : 01 56 55 51 00  
Fax : 01 42 55 51 21  
[www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org)

## LA LDH SUR TOUS LES FRONTS

La LDH se consacre prioritairement à la lutte contre les discriminations, en particulier celles qui frappent les populations ou les personnes étrangères ou d'origine étrangère, ainsi que ceux qui sont différents par leur culture ou leur religion, leur choix de vie familial ou leur orientation sexuelle, leur handicap ou leur maladie ou qui sont touchés par d'autres formes d'exclusion. Elle agit devant les tribunaux lorsque cela est nécessaire.

## Un combat en prise avec l'actualité

Elle se préoccupe du danger que représente l'extrême droite en France et en Europe, tandis qu'elle entame avec la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme, créée en 1922) une action vigoureuse contre l'impunité.

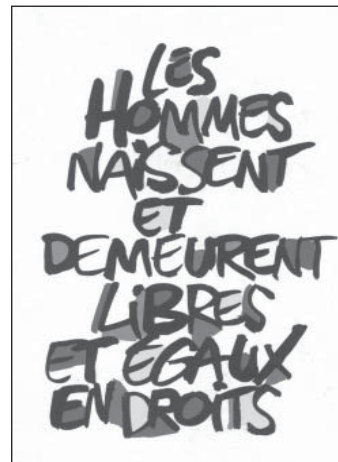
Elle défend la laïcité contre tous les intégrismes, sans toutefois que cela serve de prétexte à l'exclusion.

Elle agit également en faveur des droits des gens du voyage et pour le respect des droits de l'Homme par les forces de police et de gendarmerie et par l'administration pénitentiaire.

L'égalité hommes/femmes est également une priorité pour la LDH qui combat un système encore trop souvent patriarcal.

Elle s'est clairement déclarée contre le clonage humain. La bioéthique est au centre de la réflexion de la LDH grâce à un groupe de travail santé/bioéthique.

Elle veille à ce que les libertés et la vie privée ne soient pas mises en péril par le fichage.



## LA LDH EN CAMPAGNE

### NON AU FICHIER EDVIGE

**Appel soutenu par plus de 700 organisations et associations, dont la LDH. Près de 90 000 personnes ont signé la pétition en ligne «Pour obtenir l'abandon d'Edvige»**

Le fichier Edvige (Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale) institue le fichage systématique et généralisé, dès l'âge de 13 ans, par la police, des délinquants hypothétiques et de militants syndicaux, politiques, associatifs et religieux. Sans débat public préalable, le gouvernement a, par un décret publié au Journal Officiel du 1er juillet 2008, considérablement accru les capacités de fichage de nos concitoyens.

Ce nouveau fichier policier avait pour objectif de recenser, de manière systématique et généralisée, toute personne « ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui joue un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif ». Ce fichage visait également à permettre la collecte de renseignements identitaires sur les « suspects » (personnes ou groupes) simplement considérés par la police comme susceptibles, à l'avenir et de manière totalement hypothétique, de porter atteinte à l'« ordre public ».

Porteuse de toutes les dérives possibles, ce projet du gouvernement, passé outre les réserves émises par la CNIL, a entraîné un large mouvement de protestation d'associations, de syndicats, de partis politiques et surtout de simples citoyens.



La LDH, agissant au cœur de son mandat, a joué un rôle important dans le combat contre le fichier EDVIGE, au travers notamment de l'animation du Collectif « Non à Edvige » réunissant plusieurs centaines d'organisations et portant une pétition qui a récolté en plein été plus de 200 000 signataires. L'écho médiatique de ce mouvement sans précédent depuis des décennies a contraint le gouvernement à retirer lesdits décrets en octobre 2008 et à retarder durablement la mise en place du nouvel avatar dit « EDVIRSP », rebaptisé par nous « EDVIGE 2.0 », atténué sur un certain nombre de points mais persistant dans le fichage au soupçon et dans le ciblage des jeunes. Tout en maintenant la pression sur ce sujet, la LDH prépare des Etats généraux du fichage et des libertés et réclame une loi garantissant la vie privée et les libertés individuelles face à l'utilisation des fichiers, rejoint en cela par un rapport parlementaire publié en mars 2009.

La mobilisation massive contre la mise en place de ce fichier témoigne de l'inquiétude légitime de la population face aux attaques que porte le fichier Edvige, tout comme sa nouvelle version Edvige 2.0, contre les droits fondamentaux et les libertés publiques et individuelles, et de la nécessité d'une vigilance collective et citoyenne.

### RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES

**Réseau national des militants, collectifs d'établissements, syndicats et associations dont la LDH**  
**Pour l'information et le soutien aux jeunes scolarisés étrangers sans-papiers**

Les organisations signataires ont pris connaissance depuis plusieurs années de pratiques détestables qui tendent à faire des services et personnels de l'Éducation nationale des auxiliaires des préfères et du ministère de l'Intérieur dans la répression des enfants, des jeunes et des familles dont le droit au séjour sur le territoire français est mis en cause : (...)

Les exemples d'interventions policières au sein d'établissements scolaires se sont multipliés pour devenir presque « banal ». Ils étaient à la recherche d'enfants étrangers, en vue de procéder à leur placement en centre de rétention, préalable à une reconduite à la frontière. Des Inspecteurs d'académie envoient des courriers dans les écoles publiques et privées pour rechercher des élèves, tous étrangers.

Les organisations et citoyens membres du RESF s'indignent que des enfants puissent être « retenus » dans des centres, qu'un rapport officiel qualifiait en 2001 « d'horreurs de la République », qui ne sont pas faits pour les accueillir et où les conditions de détention s'apparentent au « régime carcéral ».

Plus généralement, les militants du RESF constatent que les enseignants et personnels de l'Éducation nationale sont instrumentalisés pour faciliter la chasse aux sans-papiers et mieux remplir les objectifs affichés par le ministère de l'Intérieur en matière de reconduites à la frontière.

N'oublions pas que les jeunes sans-papiers et leurs parents, placés devant la menace quotidienne de l'expulsion, cumulent souvent des situations de précarité et de discrimination qui pèsent sur leurs conditions de scolarité et de socialisation.

L'action de RESF vise à réaffirmer la vocation de l'École à remplir une mission d'accueil et d'éducation, de transmission des valeurs et de protection des personnes, celles des enseignants à rester des éducateurs et non à jouer le rôle, même passif, de délateurs.

Le réseau est devenu un acteur incontournable dans la solidarité avec les étrangers menacés et il garde un impact important. Il le doit à sa réactivité, à sa souplesse de fonctionnement, à l'autonomie de ses structures, à sa diversité sociologique et politique, mais aussi à sa volonté de porter au maximum certaines affaires sur le terrain politique, pour placer les responsables de cette politique devant leurs responsabilités. RESF reste la bête noire du ministère et des préfets.

Seule organisation généraliste axée sur la défense des droits de l'Homme, la LDH a été dès l'origine très active au sein du RESF, tant nationalement que localement. Son expertise sur la défense des étrangers constitue un appui au service du réseau et des militants. Par ailleurs, la LDH contribue à prolonger l'action du réseau par ses propres interventions, concernant la politique d'immigration, mais aussi les autres domaines de l'action sociale et politique en matière de défense des droits.

## NOS GROUPES DE RÉFLEXION

- Abolition universelle de la peine de mort et de la torture
- Discriminations
- Économie, travail et droits de l'Homme
- Égalité femmes-hommes ; les droits des femmes
- Environnement
- Étrangers et immigrés
- Europe
- Gens du voyage
- Jeunesse et droits des enfants
- Justice
- Laïcité
- Libertés et TIC
- Logement
- Médias
- Mémoire, histoire, archives
- Observatoire de la liberté de création
- Prisons
- Questions internationales
- Santé, bioéthique

Ces groupes de réflexion sont ouverts aux adhérents et aux non adhérents de la LDH. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter le service communication (e-mail : communication@ldh-france.org).

## NOS PUBLICATIONS

### HOMMES & LIBERTÉS - Trimestriel

Adhérents et non adhérents. La revue de la LDH Hommes & Libertés alimente, en une soixantaine de pages, le débat citoyen sur les grands thèmes d'actualité qui ont des implications politiques et sociales pour les droits de l'Homme.

### LDH INFO - Mensuel

Réservé aux adhérents. Il permet aux ligues de suivre l'actualité politique de la LDH, la vie des sections et des groupes de travail ; de se tenir informés des campagnes menées par la LDH, de ses actions au niveau judiciaire. LDH Info vous tient également au courant de ses nouveautés : ouvrages, outils de communication, expositions...

## LA LDH EN CHIFFRES

- Nombre de ligues : 8 500
- Nombre de sections locales de la LDH (réparties sur tout le territoire) : 320
- Nombre de fédérations départementales : 48
- Nombre de fédérations régionales : 22

### À Paris :

La Ligue compte **17 salariés** répartis en trois services (administration, communication, juridique). La LDH fonctionne également grâce à de nombreux stagiaires et des bénévoles.

## SUR LE TERRAIN

- Une permanence juridique téléphonique, au siège de la LDH, qui reçoit plus de 1200 appels par mois. Un accueil sur RDV.
- Une activité de conseils individualisés au sein de Maisons de la Justice et du Droit en région parisienne
- Des permanences juridiques assurées par les sections de la LDH dans certaines villes de province (Grenoble, Nancy, Rouen, Draguignan,...)

## TÉMOIGNAGES

Le Président de la LDH :

*S'engager pour les droits de tous,  
pour faire vivre la citoyenneté,  
ensemble contre l'injustice.  
La Ligue continue. Avec vous, demain.*  
*Jean-Benoît Dubois*

Témoignage de ligueurs :

« S'engager à la LDH, c'est une manière d'intervenir par rapport aux problèmes de société qui nous entourent. Intervenir dans un sens qui a à voir avec la politique au sens le plus étymologique du terme, mais d'une façon différente de celle que mettent en œuvre les partis politiques. Ce n'est pas faire de la politique dans le sens partisan du terme, mais c'est promouvoir des idées, des causes sous l'angle de la défense du droit, par rapport à des principes. » **Gilles, membre du Comité central de la LDH.**

« Poursuivre le combat de ceux qui se sont battus pour sauvegarder nos libertés. Solidarité nationale et internationale. Défendre et appliquer la devise de la République. » **Catherine, militante à la LDH.**

« Bénévole à la LDH, j'ai découvert une organisation ouverte, solide et en accord avec mes opinions personnelles. Les prises de positions correspondent toujours à une orientation de fond, elles sont positives et réfléchies. À la LDH, j'ai rencontré des gens différents de part leurs choix personnels, leurs parcours et leur âge. » **Micheline, bénévole à la LDH.**